



## Région Nouvelle-Aquitaine, les aides aux entreprises votées le 5 février

mercredi 7 février 2018, par [lpe](#)

Lors de la commission permanente du 5 février qui s'est déroulée à Bordeaux, les élus du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont voté les aides suivantes aux entreprises du Poitou et des Charentes :

- **En Deux-Sèvres, aide à l'investissement dans la SCOP COMEBO Industries** pour un montant de 290 091 €. Cette entreprise a été créée en 1970 par huit associés sous statut de société coopérative et participative (SCOP). Elle s'est spécialisée dans les activités de tôlerie (découpe et formages de tubes, barres, tubes et profilés, tronçonnage, découpe laser et perçage), mécano-soudure (réalisation de tout type d'ensembles mécano-soudés), traitement de surface (chimique, mécanique et peinture poudre) et assemblage. La société produit à destination d'une clientèle de grands comptes dans le domaine des équipements mobiles commercialisés à l'échelle mondiale : constructeurs de machines agricoles, matériels de magasinage industriel et logistique, engins de travaux publics.

La société se positionne de plus en plus comme un spécialiste des petites séries, récurrentes ou ponctuelles. Elle se distingue ainsi d'une concurrence internationale majoritairement investie sur les volumes plus importants.

Depuis 2012, Comebo Industries s'est focalisée sur la réduction des coûts et la restauration des marges, mais également sur une organisation du travail innovante avec notamment la création de 4 mini-SCOP en interne.

Dans le cadre de son projet stratégique visant à notamment réaliser des gains de productivité supplémentaires, la coopérative doit moderniser son outil de travail en tôlerie et mécano-soudure, pour le remettre à niveau des standards technologiques du secteur. Parallèlement, elle poursuit ses travaux en termes d'organisation du travail et engage de nouveaux investissements dans le domaine de la transformation numérique pour lesquels elle mobilise des fonds européens.

Ce projet soutenu par la Région permettra, outre un gain de productivité, d'améliorer la sécurité des salariés, préserver leur santé, et assurer des économies d'énergies substantielles. Il consiste principalement en l'acquisition de matériels de tôlerie, mécano-soudure et manutention. Les postes les plus importants sont la machine de découpe laser, la presse plieuse à commande numérique et un robot de soudure.

- **Dans la Vienne, soutien de 320 121€ au projet innovant Metaleo** (L'Isle-Jourdain) - 10 emplois pourraient être créés. Créée à L'Isle-Jourdain en 2010 à partir d'un groupement d'entreprises spécialisées dans la tôlerie et la mécanique de précision, la société Metaleo a pour activité historique la fabrication d'accessoires de citernes de gaz pour des grands comptes comme Butagaz et Antargaz. En 2013, la société diversifie son activité sous le nom commercial de **Domalys** en se spécialisant dans les équipements et les objets connectés destinés à faciliter le quotidien des personnes dépendantes résidant dans des Etablissements d'Hébergement des Personnes Dépendantes et en maisons de santé. Aujourd'hui, l'entreprise dispose d'une forte notoriété dans le domaine de la silver économie et souhaite poursuivre son développement dans ce domaine.

Le vieillissement de la population, ainsi que la faible mobilité des personnes âgées, sont facteurs de

chutes imprévisibles qui engendrent des fractures et de nombreux traumatismes et les technologies actuelles d'e-santé ne prennent pas en compte l'impact psychologique sur les personnes âgées. Les solutions sont souvent intrusives et sont un rappel constant à l'ainé qu'il perd de son autonomie en ayant besoin d'une aide extérieure. Or il est montré que le maintien à domicile des personnes fragilisées est financièrement moins coûteux pour les systèmes de santé. En réponse à cette problématique, Metaleo a souhaité développer un produit connecté « Aladin », lampe intelligente innovante et connectée qui réduit et détecte les chutes des seniors à domicile ou en maisons de retraite grâce à une combinaison de capteurs analogiques capables de détecter les mouvements plus lents et à un logiciel qui analyse les modèles comportementaux. Ce produit connecté à une box wifi ou à une clé 3G envoie un signal d'alerte par SMS aux proches et aux aidants préalablement enregistrés. "Aladin" a été présenté au CES de Las Vegas début janvier.

**Aide aux investissements et aux recrutements de 116 770 € à Parisloire - APV Océan** (Lussac-les-Châteaux) - 6 emplois devraient être créés.

Le métier d'origine de Parisloire était la découpe et le négoce de bobines de papier pour le secteur de l'imprimerie. Ce savoir-faire dans la découpe de papier et l'expertise du papier a permis à l'entreprise de se repositionner sur les marchés de l'emballage industriel. Et depuis 2011, Parisloire n'a cessé de faire évoluer sa technique pour être en mesure de travailler de nouveaux matériaux. Ainsi aujourd'hui, outre les incontournables que sont le papier, le carton et le film, elle peut découper des matières souples destinées à l'emballage dans l'industrie, l'agroalimentaire, l'hygiène et tous emballages en général. Parisloire peut donc apporter son expertise sur tout type de produits, de l'étiquette de vêtements à la protection des voitures, en passant par le coffret cadeaux, le sac shopping en papier ou le filtre industriel. L'entreprise prépare désormais un saut technologique et envisage une spécialisation de ses équipements.

L'investissement matériel va permettre la production de bobines dans des dimensions incompatibles avec les équipements actuels et d'optimiser des productions pour des marchés existants en libérant de l'espace planning pour deux des bobineuses à quasi saturation. Le manipulateur de bobines va réduire la pénibilité des opérateurs qui actuellement chargent les bobines manuellement.

**133 080 € ont été octroyés à Astragam Technologies** (Lhonnaizé) - 21 emplois pourraient ainsi être créés avec notamment des besoins en compétences de techniciens de haut niveau. Astragam est née de l'association des entreprises industrielles de la Vienne, Trametal (sous-traitance en tôlerie fine), Gape (machines spéciales, automatismes, robotique, électricité industrielle) et MES (maintenance industrielle). L'objectif commun des 3 entreprises était de pérenniser et de développer leurs entreprises en définissant une offre globalisée dans la perspective de développer un produit propre. Astragam développe une gamme de bornes de charge pour véhicules électriques. Après une étude des normes, des véhicules et des produits existants, l'entreprise a conçu une borne répondant à l'ensemble des standards mondiaux actuels, permettant ainsi de répondre à la charge de tous les véhicules. Ils ont choisi de développer un chargeur rapide mais positionné sur une infrastructure légère, conservant un abonnement électrique peu coûteux pour le client. A l'issue de sa conception, le produit a passé des tests chez deux grands donneurs d'ordre. Il s'agit maintenant de répondre aux commandes de ces derniers et commencer la production. Pour ce faire, Astragam doit investir dans une ligne d'assemblage et procéder au recrutement d'une équipe technique pour préparer l'industrialisation. Pour structurer ce projet d'envergure et rationaliser l'organisation de l'entreprise, les dirigeants ont recours aux compétences d'un conseil en performance industrielle qui va les accompagner pour désigner le projet global.

- En Charente, **soutien à la performance industrielle de la société Lippi La Clôture (Mouthiers-sur-Boëme) pour un montant de 571 183 €**. 14 créations d'emplois à la clé. Créée en 1963, LIPPI est une entreprise familiale. Elle propose une gamme de plus de 30 000 références de clôtures, portails et produits d'aménagement extérieur permettant de répondre aux envies et besoins de 3 typologies de clientèle : les particuliers, les professionnels et les collectivités. En plus de 50 ans, LIPPI est passé par plusieurs étapes de croissance pour devenir le 2e industriel français sur le marché de la clôture, employant 121 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 23 M€. Au cours des dernières années, LIPPI a fait face à un marché en profonde mutation. Aussi, à l'horizon 2020, Lippi a pour objectif de passer de fabricant de clôtures et portails à une entreprise capable de prendre intégralement en charge la problématique d'aménagement des espaces extérieurs privés et publics. Aujourd'hui, le projet présenté par LIPPI va permettre de parachever sa transformation en investissant de façon significative et de manière très ambitieuse dans les domaines suivants sur la période 2018-2023 : design, conseil en

management et étude de marché, robotisation et modernisation de l'outil de production (pour améliorer les coûts de fabrication et la qualité des produits), modernisation des systèmes d'informations et recrutement... et œuvre en faveur du développement de l'économie circulaire.

**380 000 € à Everglass** (Châteaubernard) pour soutenir les investissements matériels de l'entreprise visant à accroître le taux de recyclage du verre. L'unité Everglass de Châteaubernard, filiale du Groupe Verallia, a pour activité le traitement du verre ménager alimentaire à des fins de recyclage. Le verre ménager, issu des collectes sélectives, fait l'objet d'un tri afin d'éliminer les impuretés telles que les infusibles (cailloux, poteries, porcelaines), les matières organiques (bois, papier, résidus alimentaires...), les objets métalliques ou les plastiques avant d'être transformé en calcin par broyage. Un tri supplémentaire permet la séparation du verre coloré du verre blanc.

L'unité Everglass de Châteaubernard traite près de 240 000 tonnes par an. Elle possède 2 lignes de tri, une pour la granulométrie « 25-50 mm » et l'autre pour la granulométrie « 4-25 mm ». Il reste, la partie de verre brut de petite dimension, « 0-4 mm », qui ne peut être recyclée en raison de sa qualité médiocre, car contenant de nombreuses impuretés difficilement accessibles par les outils de tri. En effet, l'utilisation de calcin dans les fours verriers requiert que celui-ci ne contienne pas plus de 35 g/tonne d'impuretés. Le projet consiste à rendre cette partie fine de verre brut apte à être transformée en calcin par un traitement spécifique de captage des impuretés, permettant ainsi d'augmenter le taux de recyclage du verre entrant sur l'unité de traitement. Ce sont ainsi près de 28 800 tonnes de verre brut supplémentaires qui pourront être recyclés en calcin, représentant 12% des tonnages entrants. L'objectif d'Everglass est d'atteindre un objectif de 95% de recyclage des tonnages entrants en 2019. Pour information, une tonne de calcin permet d'économiser 1,2 tonne de sable et autres matériaux non renouvelables (calcaire, carbonate de soude). L'aide régionale, à hauteur de 380 000 €, porte sur les investissements matériels nécessaires pour traiter ces refus de tri.

- En Charente-Maritime, la Région accompagne **Neel-Trimarans (La Rochelle) à hauteur de 138 046 €** pour le prototypage d'un nouveau trimaran. Neel-Trimarans est une société qui conçoit et fabrique des trimarans de haute qualité de loisir. Sa gamme tournée vers le luxe vient compléter l'offre importante du marché en catamarans. L'entreprise connaît une croissance constante depuis sa création et exporte 70% de sa production réalisée sur le plateau nautique de La Rochelle où est située l'usine construite en 2013. Fin juin 2017, l'entreprise a vendu 35 trimarans dont 26 sont déjà construits, mis à l'eau et livrés. Neel-Trimarans propose aujourd'hui une gamme de 3 modèles : le Neel 45, premier trimaran de croisière hauturière au monde, le Neel 51 et le Neel 65. L'entreprise souhaite lancer la campagne de définition de sa future nouvelle unité. Le programme de R&D proposé vise à définir et prototyper un nouveau trimaran. Il porte sur la définition d'une nouvelle structure et d'un nouveau système constructif, l'usage, l'ergonomie, les tests et adaptations technologiques notamment sur les volets matériaux et propulsion. Le programme comporte l'élaboration d'une nouvelle méthode de production et de nouvelles approches structurelles qui seront testées lors de la fabrication du prototype.

**411 619 € ont été octroyés à l'Atelier Mécanique Aunis Saintonge - AMAS** (Fontcouverte) pour le projet collaboratif de R&D régional « Optimerrains ». Plus d'une création d'emploi à la clé. AMAS est une entreprise de mécanique générale qui conçoit et réalise des machines spécifiques et effectue de la sous-traitance en usinage et en mécano-soudure, notamment sur le bassin industriel Saintais. L'entreprise assure une sous-traitance d'usinage auprès de clients, en région et en Ile-de-France, dans les secteurs de l'industrie agricole, ascensoriste, tôlerie, tonnellerie, caoutchouc, mécanique générale. Sa notoriété dans le secteur de la tonnellerie et de la merranderie lui permet d'être l'acteur technique du projet d'innovation « Optimerrains ». Ce projet collaboratif de R&D implique trois partenaires régionaux :

- la société Sogibois (Salignac - 33), leader sur le marché national, spécialisée dans la fabrication de merrains (douelles pour les barriques) à partir de bois de chêne de qualité,
- la société Amas, fabricante de machines-outils d'usinage pour l'industrie du bois,
- le laboratoire de l'Intégration du Matériau au Système-IMS (Talence - 33) en partenariat avec le Centre Aquitain des Technologies de l'Information et Electroniques - CATIE (Talence - 33) via son unité interactions homme-machine.

L'objectif de ce projet collaboratif est de moderniser une ligne de sciage de l'entreprise Sogibois, combinant les méthodes et technologies les plus avancées en robotique et en cognition. Dans ce projet d'innovation, la société Amas va apporter ses compétences techniques en termes de machines spéciales, de mécanique, de cinématique, de mécano-soudure, d'automatisme, de robotique et va être le principal

intégrateur technique et réalisateur du prototype technique et du pilote expérimental.

Ce projet d'innovation partenarial va contribuer à diminuer la pénibilité au travail et les risques d'accidents dans un secteur qui est concerné par les troubles musculo-squelettiques ainsi qu'à faciliter l'intégration des nouveaux opérateurs. Il s'agit d'un projet à fort enjeu technologique qui présente des innovations significatives par rapport au secteur d'activité. Par ailleurs, le projet est labellisé par le Pôle de compétitivité Xylofutur et s'inscrit dans la filière bois, filière d'excellence régionale.

**100 122 € à MADIF (La Rochelle)** pour soutenir son plan d'investissements et notamment le lancement d'une gamme de produits. Plus de 4 créations d'emplois à la clé. La MADIF, plus connue sous son nom commercial **LUMITUBE**, est passée en 20 ans du métier de fournisseur d'enseignes lumineuses à une entreprise spécialiste dans la conception et la fabrication de pièces d'équipement et de vitrage sur mesure pour l'industrie nautique. La société accompagne le développement actuel de ses clients, fabricants de bateaux de loisir notamment, sur le marché du catamaran en pleine croissance. Elle travaille et associe dans ses solutions diverses techniques de vitrages (notamment le Poly Methyl Methacrylate (PMMA)). Le projet de l'entreprise est de pérenniser sa capacité de réponse quantitative, qualitative et compétitive à la forte demande de ses clients. Elle souhaite assurer sa capacité de développement de solutions complexes sur cahiers des charges fonctionnels. Le programme de développement contient aussi le lancement d'une gamme de produits propres de hublots ouvrants. Pour mener ce projet ambitieux, l'entreprise doit accentuer sa démarche d'industrialisation, de robotisation et de management de l'amélioration continue. Cela passe par un plan d'investissement autour des métiers du collage et de la peinture, mais aussi de recrutements, notamment sur une fonction cadre de production.

**35 000 € à LN Invest (Aytré)** pour soutenir la reprise de la **société Arroscope** par ses salariés sous forme de SCOP. Arroscope existe depuis 1991. Son activité se divise en quatre segments : l'arrosage, le pompage, les bassins et les piscines. La société est un distributeur pour des professionnels (paysagistes) et quelques particuliers. Elle dispose d'un magasin situé à Aytré. Elle conduit également des études d'arrosage de pompage, d'éclairage et de dimensionnement de filtration de bassins et conduit des installations sur des chantiers complexes. Par ailleurs, elle assure la remise en conformité des installations de piscines collectives (collectivités, résidences et campings) ainsi que la rénovation des installations anciennes. Elle opère également à travers des contrats d'entretien et de maintenance pour des particuliers. La zone commerciale du négoce se situe sur l'agglomération rochelaise, la zone d'intervention en entretien et dépannage s'étend sur un rayon de 50 km, soit de Royan au Sud Vendée en passant par l'île d'Oléron, l'île de Ré et l'ensemble de l'Aunis. L'année 2015 a été marquée par l'acquisition de la SARL par la société LN Invest par le biais d'une transmission Universelle de Patrimoine. Le projet, soutenu à hauteur de 35 000 € par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, concerne la transmission sans transformation de la société à ses sept salariés sous forme de SCOP SARL.

**51 380 € à la société GEMM (La Rochelle)** pour soutenir le développement de trois produits pilotes éco-conçus à destination des pratiquants de sports de glisse. La société GEMM développe et commercialise sous la marque **SOÛRUZ** des produits

en néoprène (combinaison, gants, boots...) pour les pratiquants de sports de glisse tels que la planche à voile, le surf, le kite surf... pour lesquels elle est leader au niveau national.

Depuis la crise qui a touché la filière de la glisse, la société a pris le parti de se recentrer sur sa vraie valeur qui est le développement de nouveaux néoprènes dans le but d'obtenir des produits toujours plus performants tant d'un point de vue technique qu'environnemental. Depuis 2013, la société a ainsi développé plusieurs combinaisons éco-conçues en utilisant du bambou, du polyester recyclé, de la guayule naturelle (latex) ou néoprène naturel. Afin de structurer sa stratégie, la société s'engage dans une démarche d'éco-innovation ou innovation responsable en intégrant systématiquement la dimension environnementale dans le développement de ses produits. Elle propose pour ce faire d'être accompagnée sur la structuration de la stratégie et sur le développement R&D de 3 produits pilotes éco-conçus : la combinaison du futur, le casque de protection, le gilet d'impact.

**7 761 € à Updesign (La Rochelle)** pour l'achat de matériels performants. La société Updesign (nom commercial **Circul'Ere**), créée en 2016, a pour activité la transformation de déchets textiles et plastiques détenus par les entreprises (supports de communication type kakémono, oriflammes, banderoles...) en objets de communication (sacs, accessoires pour cartes, tablettes..., objets de bureau) pour les mêmes entreprises. Le design est assuré par la société elle-même, la réalisation des objets est effectuée par des entreprises adaptées locales. La société a besoin de s'équiper en matériels performants pour diminuer les

coûts de design et de prototypage. L'aide proposée porte sur l'acquisition de deux ordinateurs, d'une machine à coudre, de ciseaux et massicot, d'une table à découper au laser et d'une presse.

Toutes les aides de la Région : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>